

Bon cadeau acheté, le commerçant me propose autre chose

Par **aureliebue**, le 20/05/2010 à 09:45

Bonjour,

pouvez-vous m'aider sur ce sujet ? :

j'ai acheté pour Noël dernier, 3 soins esthétiques dans une enseigne salon de coiffure, salon esthétique et vente de vêtements.

les bons sont valables 6 mois, date d'achat le 22/12, donc l'échéance est le 21 juin ? aucune date n'est notée sur le bon cadeau.

mon mari a pris rendez-vous pour le soin mais la vendeuse lui a répondu que la masseuse est en arrêt maladie et ne reviendra pas avant plusieurs mois. Ils lui ont proposés une coiffure ou l'achat de vêtement.

Ont-ils le droit ?

j'essaie désespérément de joindre la responsable mais elle n'ai jamais présente et elle doit me rappeler mais je suis toujours en attente de son appel.

quels recours, ai-je droit ?

est ce que je peux leur demander le remboursement des 3 soins ?
merci de votre aide et j'avoue que je me sens impuissante.

Par **rosanita**, le 20/05/2010 à 10:50

Mettez la en demeure en envoyant un recommandé avec accusé de réception de vous rembourser les 3 soins

Dans un premier temps,

Par **aureliebue**, le 20/05/2010 à 10:53

Merci beaucoup de votre aide, je le fais dès aujourd'hui en espérant que cela déblocuera la

situation.
merci